

**ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL
ParisEstMarne&Bois
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU 16 DECEMBRE 2019
SOUS LA PRESIDENCE DE JACQUES JP MARTIN**

19-151

OBJET : Budget Principal – Rapport sur les orientations budgétaires de l'exercice 2020.

| | |
|---------------------|-----------|
| Membres en exercice | 90 |
| Présents titulaires | 59 |
| | |
| Représentés | 23 |
| Absents | 8 |

| | |
|--------------------|-----------|
| Votants | 82 |
| Abstention | 10 |
| Suffrages exprimés | 72 |
| Pour | 72 |
| Contre | 0 |

Présents :

Caroline ADOMO, Sophie AMAR, Jean-Philippe BEGAT, Jacques Alain BENISTI, Eric BENSOUSSAN, Sylvain BERRIOS, Jean-Marc BRETON, Olivier CAPITANIO, Chrysis CAPORAL, Gilles CARREZ, Pierre CARTIGNY, Brigitte CHAMBRE-MARTIN, Sylvie CHARDIN, Catherine CHETARD, François COCQ, Isabelle DALLEAU, Alain DEGRASSAT, Olivier DOSNE, Carole DRAI, Sylvain DROUVILLE, Michel DUVAUDIER, Monique FACCHINI, Benoît GAILHAC, René GAILLARD, Jean-Philippe GAUTRAIS, Brigitte GAUVAIN, Hervé GICQUEL, Jean-Jacques GRESSIER, Jean-Jacques GUIGNARD, Pierre GUILLARD, Delphine HERBERT, Florence HOUDOT, Sengul KARACA, Laurent LAFON, Gérard LAMBERT, Patrick LE GUILLOU, Pierre LEBEAU, Nadia LECUYER, Charlotte LIBERT ALBANEL, Robin LOUVIGNE, Anne-Marie MAFFRE-BOUCLET, Marie-Hélène MAGNE, Jacques JP MARTIN, Pascale MARTINEAU, Gilles PANNETIER, Mary France PARRAIN, Jean-Jacques PASTERNAK, Vincent PINEL, Catherine PRIMEVERT, Christine RASETTI, Yoann RISPAL, Germain ROESCH, Christel ROYER, Christine RYNINE, Igor SEMO, Jean-Pierre SPILBAUER, Virginie TOLLARD, Annie TRICOCHÉ, Jacqueline VISCARDI

Représentés :

Thierry BARNOYER représenté par Catherine PRIMEVERT, Patrick BEAUDOUIN représenté par Jacques JP MARTIN, Jean-Luc CADEDDU représenté par Christine RASETTI, Adrien CAILLEREZ représenté par Carole DRAI, Chantal CANALES représentée par Christel ROYER, Nicole CERCLEY représentée par Sylvain BERRIOS, Sabine CHABOT représentée par Germain ROESCH, Michèle CHARBONNEL représentée par Mary France PARRAIN, Stéphane CHAULIEU représenté par Annie TRICOCHÉ, Thierry COUSIN représenté par René GAILLARD, Florence CROCHETON représentée par Jean-Jacques GRESSIER, Pierre-Michel DELECROIX représenté par Jean-Marc BRETON, Christian FAUTRE représenté par Gérard LAMBERT, Delphine FENASSE représentée par François COCQ, Michel HERBILLON représenté par Olivier CAPITANIO, Laurent JEANNE représenté par Michel DUVAUDIER, Marie KENNEDY représentée par Jean-Jacques GUIGNARD, Dominique LE BIDEAU représenté par Charlotte LIBERT ALBANEL, Sergine LEFIEF représentée par Chrysis CAPORAL, Marc MEDINA représenté Florence HOUDOT, Michel OUDINET représenté par Jean-Philippe BEGAT, Pascale TRIMBACH représentée par Igor SEMO, Valérie ZELIOLI représentée par Sengul KARACA

Absents : Clémence AVOGNON ZONON, Christian CAMBON, Nicolas CLODONG, Nassim LACHELACHE, Alain PAVIE, Régis PIO, Sylvie TRICOT DEVERT, Jean-François VOGUET

CONSEIL DE TERRITOIRE DE PARISESTMARNE&BOIS

SEANCE DU 16 DECEMBRE 2019

OBJET : Budget Principal – Rapport sur les orientations budgétaires de l'exercice 2020

LE CONSEIL DE TERRITOIRE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2312-1 et L.5211-36 ;

VU la loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d’Affirmation des Métropoles ;

VU la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) et notamment son article 107 ;

VU le décret n° 2016-841 du 24 juin 2016 relatif au contenu ainsi qu’aux modalités de publication et de transmission du rapport d’orientation budgétaire ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l’article L. 2312-1, modifié par la loi NOTRe n° 2015-991 du 7 août 2015 ;

VU l’instruction budgétaire et comptable M14 ;

VU le rapport d’orientations budgétaires annexé, qui sert de support au débat dans le cadre de la préparation du budget primitif principal de l’établissement public territorial Paris Est Marne&Bois pour l’exercice 2020 ;

VU l’avis favorable du Bureau de territoire en date du 9 décembre 2019 ;

VU l’avis favorable de la Commission des finances en date du 13 décembre 2019 ;

CONSIDERANT que l’établissement public territorial ParisEstMarne&Bois compte parmi ses communes membres au moins une commune de 3 500 habitants et plus et qu’il convient en conséquence d’organiser chaque année un débat d’orientations budgétaires dans un délai de deux mois précédant l’examen du budget primitif du budget principal ;

CONSIDERANT que le rapport d’orientations budgétaires (ROB) proposé aux membres du Conseil de Territoire doit désormais faire l’objet d’un débat et d’une délibération spécifique ;

DELIBERE

ARTICLE 1 :

PREND ACTE du débat sur les orientations budgétaires du budget principal de l’établissement public territorial Paris Est Marne&Bois pour l’exercice 2020.

ARTICLE 2 :

APPROUVE le rapport d’orientations budgétaires (ROB) 2020 ci-annexé.

ARTICLE 3 :

Dans un délai de deux mois à compter de sa transmission en Préfecture, sa publication ou de sa notification cette délibération peut faire l’objet d’un recours gracieux auprès de l’Etablissement ParisEstMarne&Bois ou d’un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Melun.



Le Président

Jacques JP MARTIN

La présente délibération publiée le 19.12.2019
est exécutoire à la date du 19.12.2019
en application des articles L5211-1 et L.2131-1 du C.G.C.T.
Champigny-sur-Marne, le 19.12.2019

Accusé de réception en préfecture
094-200057941-20191216-DEL19151-DE
Date de télétransmission : 19/12/2019
Date de réception préfecture : 19/12/2019